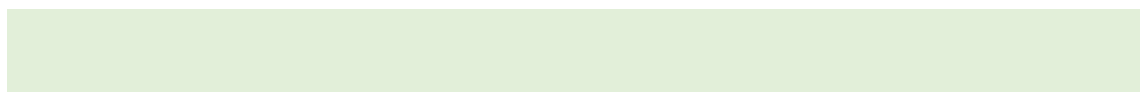




République du Sénégal
Un peuple – Un but – Une foi
.....
COMMUNE DE SAINT-LOUIS



- **Examen et vote du budget 2024**
- **Annexes :**

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux,

Conformément à L'Article 144 du CGCL qui stipule que « **Le conseil municipal se réunit en session ordinaire une fois par trimestre. La durée de chaque session ne peut excéder quinze jours, sauf la session budgétaire qui peut durer trente jours. Pendant les sessions ordinaires, le conseil municipal peut traiter de toutes les matières qui entrent dans ses attributions.** » ,

Les travaux de la quatrième session vont se poursuivre ce samedi 23 Décembre 2023, autour des points suivants :

- Examen et vote du budget 2024 ;
- Questions diverses.

Le Maire

PROPOSITION DE DELIBERATION PORTANT EXAMEN ET VOTE DU BUDGET 2024

EXAMEN & VOTE BUDGET 2024

Etat d'exécution provisoire du budget 2023

L'état d'exécution du budget 2023 arrêté à la date du 15 Décembre 2023, se présente comme suit :
L'exécution des recettes à la date indiquée se résume comme suit :

SECTION	PREVISION	REALISATION	TAUX D'EXECUTION
Fonctionnement	2 101 198 132	1 445 399 799	68,79 %
Investissement	2 285 512 470	2 008 456 955	87,88 %
Total	4 386 710 602	3 453 356 754	78,73%

Le recouvrement par chapitre budgétaire se présente comme suit :

Exécution des recettes au 31/10/2023 par chapitre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Rubriques budgétaires	Prévues	Recouvrées	En %
121 – Report	314 032 892	314 032 892	100
Chap. 70 – Produits de l'exploitation	94 000 000	66 081 438	70,30
Chap. 71 – Produits domaniaux	562 579 739	394 406 918	70,11
Chap. 72 – Impôts locaux	600 500 000	355 762 557	59,24
Chap. 73 – Taxes municipales	297 000 000	144 573 426	48,68
Chap. 74 – Produits divers	84 000 000	40 208 353	47,87
Chap. 75 – Fonds de dotation	104 080 356	104 080 356	100
Chap. 76 – Participations	45 005 145	26 253 859	58,34
Chap. 79 – Produits exceptionnels			
Total	2 101 198 132	1 445 399 799	68,79%
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Rubriques budgétaires	Prévues	Exécutées	En %
Chap. 105 – Fonds de concours	980 863 685	845 661 211	86,22
Chap. 115 – Excédent de fonctionnement capitalisé	245 191 124	103 338 083	42,15%
Chap. 123 - Résultat d'investissement reporté	1 059 457 661	1 059 457 661	
Total	2 285 512 470	2 008 456 955	87,88 %

Au regard des tableaux ci-dessus, le taux global d'exécution des recettes au 15/12/2023 est de 78,73 %. Ce taux d'exécution est réparti comme suit : 68,79 % en recettes de fonctionnement contre 87,88 % en recettes d'investissement.

Quant aux dépenses, elles se déclinent comme suit toujours à la date du 15/12/2023. Le détail de l'exécution des dépenses par service se présente comme suit :

Exécution des dépenses au 15/12/2023

Rubrique budgétaires	Prévision	Exécution	Taux Exécuté %
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Service : 110 - Dette-redevance-assurance	8 200 000	0	0
Service : 210 - Contingents et Participations	52 978 202	4 300 000	8,12
Service 313 ; Cabinet du Maire	187 820 000	130 407 292	69,43
Service 321 : Secrétariat et bureau	539 338 547	312 077 082	57,86
Service 331 : Recette municipale	42 990 466	20 671 221	48,08
Service 341 Perception municipale	199 973 779	136 431 864	68,22
Service 361 : Propriété communale	19 817 376	17 960 743	90,63
Service 371 : Protection civile	31 500 000	25 263 600	80,20
Service 381 : Voirie Squares et jardins	2 800 000	0	0
Service 391 : Nettoyement	282 533 563	188 624 911	66,76
Service 401 : Atelier et garage	168 428 607	92 500 000	54,92
Service 411 : Services des Eaux	5 000 000	4 999 021	99,98
Service 412 : Assainissement	4 250 000	0	0
Service 421 Eclairage public	36 460 000	13 446 970	36,88
Service 441 : Education jeunes...	63 467 580	22 111 430	34,84
Service 451 : Sante hygiène et action	123 951 925	45 655 665	36,83
Service 461 cimetière et pompe funèbre	390 000	0	
Service 508 : Fêtes et cérémonies....	10 000 000	5 936 250	59,36
Service 509 : Dépense diverses	76 106 963	30 102 673	39,55
600 Prélèvement pour investissement	245 191 124	103 338 083	42,15
Total	2 101 198 132	1 153 826 809	54,91

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap. 701 – Equipement administratif	80 971 436	38 231 218	47,22
Chap. 702 -Voirie	1 2537 399 616	751 095 376	61,70
Chap 703, Sécurité	10 000 000	9 912 000	99,12
Chap. 704-Infrastructure à caractère ind. Commerciale	29 703 282	7 930 780	26,70
Chap. 705 - Sante et action social	172 612 119	12 254 358	7,10
Chap. 706 - Education et jeunesse...	692 569 867	169 936 507	24,54
Chap. 711 – Acquisition de gros matériel	83 356 960	12 602 400	15,12
Chap. 721 – Etudes générales	126 952 466	77 339 922	60,92
Chap. 731 – Opération financière	76 946 724	76 946 724	38,09
Total	2 285 512 470	1 156 249 305	50,59

Source : RPM Saint-Louis 15/12/2023

Le taux global d'exécution des dépenses à la date indiquée est de 52,6 % au 15/12/2023.

A l'issue des différents échanges avec les services municipaux financiers comme techniques, le budget se présente comme suit :

Projet de budget 2024

Le projet de budget pour l'année 2024 qui vous est soumis pour examen et vote, s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de **QUATRE MILLIARDS TROIS CENT QUARE VINGT QUATRE MILLIONS SOIXANTE HUIT MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX SEPT (4.384.068.497) FRANCS CFA.**

I – LES RECETTES

Les prévisions pour le recouvrement des recettes pour l'année 2024 sont estimées à : **QUATRE MILLIARDS TROIS CENT QUARE VINGT QUATRE MILLIONS SOIXANTE HUIT MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGTY DIX SEPT (4.384.068.497) FRANCS CFA.**

La répartition des recettes s'opère comme suit :

- ⇒ **Recettes ordinaires : 2 084 505 55 145 F CFA ;**
- ⇒ **Recettes extraordinaires : 2 299 563 352 F CFA.**

A - RECETTES ORDINAIRES

Chapitre 121 – Résultat de fonctionnement : Le montant sur la ligne sera inscrit à la réception de la situation de trésorerie définitive après la clôture de la gestion 2023 par la Recette Perception municipale (RPM).

Chapitre 70 – Produits de l'exploitation : Le montant prévisionnel des recettes sur ce chapitre est de **112.000.000 F CFA** contre 94.000.000 F CFA. Les taxes proviendront classiquement de la taxe des ordures ménagères (TOM), des frais de bornage avec la régularisation foncière programmée dans le quartier de Khor, une partie de Pikine et Darou et des produits d'expéditions des actes administratifs d'Etat civil.

Chapitre 71 – Produits domaniaux : Une estimation de **762.500.000 F CFA** pour la présente année contre 562.579.739 F CFA en 2023. Le recouvrement des recettes porte essentiellement sur les produits de la location des échoppes et des cantines, la location de souks, les produits de droits de place, les produits des droits de stationnement, la taxe d'occupation du domaine ferroviaire et du domaine public.

Chapitre 72 – Impôts et Taxes : les recettes sont évaluées à **781.000.000** contre 600.500.000 F CFA. Les recouvrements portent sur la Contribution Economique Locale (CEL-VL, CEL-VA), des impôts sur le foncier bâti et non bâti et la taxe sur les véhicules automobiles

Chapitre 73 – Taxes Municipales : les prévisions annuelles sont arrêtées à **309.000.000 F CFA** contre 297.000.000 F CFA en 2023. Les taxes à recouvrer concernent principalement :

-  la taxe sur la publicité et la taxe sur les distributeurs de carburants
-  la taxe sur l'électricité consommée et la taxe sur l'eau (reversement assuré par les sociétés concessionnaires SENELEC et SENEAU).
-  La taxe sur les spectacles et la taxe sur les véhicules hippomobiles.

Chapitre 74 – Produits divers : Un montant prévisionnel de **85.000.000 F CFA** est arrêté contre 84.000.000 F CFA l'année précédente. Le recouvrement des recettes pour ce chapitre provient des amendes de police et des recettes éventuelles et imprévues.

Chapitre 75 – Fonds de dotation : Pour ce service, on attend les notifications de l'Etat pour inscrire les montants alloués dans le budget.

B - RECETTES EXTRAORDINAIRES

Chapitre 123 – Résultat d'investissement reporté : Il est inscrit sur ce poste un montant de **254.560.000 F CFA** qui représente le reliquat des fonds de concours.

Chapitre 105 – Fonds de concours : Une prévision de globale de **1.053.708.128 F CFA composé des comptes 1052 et 1059** est enregistrée sur ce compte budgétaire pour retracer les fonds de concours déjà votés sur les précédentes autorisations spéciales ou à venir .

Chapitre 115 – Excédents de recettes de fonctionnement capitalisés : Il est évalué cette année-ci à **245.855.224 F CFA**. Il s'agit ici de l'épargne à réaliser pour financer certains projets d'investissement de la commune sur fonds propres.

II – LES DEPENSES

La prévision des dépenses pour l'année 2024 se chiffrent à **2 770 725 449 F CFA** et sont réparties comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : **1 637 505 145 F CFA.**
- Dépenses d'investissement : **1 133 220 304 F CFA.**

A - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement représentent **59,10%** de la masse budgétaire. Les rubriques budgétaires qui supportent de manière exhaustive les dépenses sont énumérées ci-dessous :

Service 110 – Dettes, Redevances et Assurances : Une inscription de **5 700 000 F CFA** est effectuée pour prendre en charges les frais d'assurances des véhicules de la Commune, des assurances pour la prévention des accidents de travail et responsabilité civile et le règlement des impôts et taxes.

Service 210 – Contingents et Participations : la prévision est évaluée à **58 978 202 F CFA**. Les dépenses concernent la participation annuelle de la commune au service national en charge de la lutte contre les incendies dans les marchés et les catastrophes naturelles pour un montant de 5 961 664 F CFA conformément au chiffre communiqué dans l'arrêté interministériel N° 07688/MINT/CAB/ GNSP du 30 août 2010 et en application des dispositions de l'article 258 du Code général des Collectivités territoriales, de la participation de la commune au fonctionnement de l'ARD et des différents partenaires pour 20.000.000 f CFA et 33.286.538 F CFA pour les dépenses liées à la mise en œuvre des actions du projet E3b à reverser à l'Agence de Développement Communal de Saint-Louis. .

Service 313 – Cabinet du Maire : Le chiffre prévisionnel arrêté pour cette année s'élève à **184 820 000 F CFA**. Les dépenses classiques enregistrées sur ce poste se résument ainsi qu'il suit :

Désignation	Montant en CFA
Carburant et lubrifiant	10 000 000
Frais de mission	5 000 000
Règlement des Honoraires	1 500 000
Frais d'insertion aux journaux	9 500 000
Participations diverses	15 000 000
Secours aux indigents (hôpital et pharmacie), Secours aux sinistrés	22 000 000
Subvention aux Associations culturelles et sportives /subvention entretien lieux de culte	56 500 000
Frais de recyclage et de formation professionnelle	3 000 000

Service 321 – Secrétariat et bureaux : Les dépenses 2024 sur ce service sont évaluées à **538 735 639 F CFA**. Les inscriptions concernent principalement le règlement des factures de carburant pour 10 000 000 F CFA, le règlement des commandes de fournitures de bureau pour 9 000 000 F CFA, les imprimés et registres pour 8 000 000, les frais de communication téléphoniques pour 15 000 000, la masse salariale du personnel permanent et temporaire qui émerge sur ce service 388.615.639 F CFA. Ce montant prévoit les augmentations de salaires annoncées par l'Etat pour les agents des collectivités territoriales.

Services 331 – Recette municipale : Sur ce poste les dépenses prévisionnelles s'élèvent à **54 932 564 F CFA**. L'essentiel des charges est réparti dans les rubriques qui prennent en compte l'habillement du personnel chargé du recouvrement pour 1 500 000 F CFA, la consommation en carburant pour 15 000 000 F CFA, l'acquisition de fournitures de bureau pour un montant de 7 000 000 F CFA, la commande d'imprimés et registres pour 7 000 000 F CFA, l'acquisition de machines de bureau et matériels ou pièces de rechange pour 6 000 000 F CFA, l'indemnité de gestion du receveur pour 7.800.000 F CFA et la masse salariale des agents permanents pour 5 532 566 F CFA.

Service 341 – Service de la Perception Municipale : les inscriptions sur ce service sont portés à **213 373 779 F CFA**. Les dépenses concernent le carburant destiné à la perception municipale pour 20 000 000 F CFA, l'achat de tickets perception pour 13 000 000 F CFA, les dépenses d'entretien et d'acquisition divers pour 10 500 000 F CFA, les dépenses de personnel permanent comme temporaire pour 162 063 779 F CFA

Service 361 – Propriétés communales : l'inscription de cette année est portée à **22 117 376 F CFA**. Les dépenses prévisionnelles tournent essentiellement autour des charges salariales pour 4717 376 F CFA, le règlement des loyers des étudiants de Dakar pour 9 000 000 F CFA, le loyer du Centre de Promotion et de Réinsertion sociale de Ndiolofène (CPRS) ainsi que la location de l'immeuble qui abrite les bureaux de certains adjoints au maire pour un total de 5 900 000 F CFA et enfin les entretiens divers des bâtiments communaux fixés à hauteur de 2 500 000 F CFA.

Service 371 – Protection des populations contre les accidents et les fléaux calamiteux : la prévision de cette année s'élève à **29 896 000 F CFA**. Il s'agit des dépenses qui portent essentiellement sur l'habillement des maîtres-nageurs pour 1 000 000 F CFA, l'acquisition de produits phytosanitaires pour les opérations pré hivernales de saupoudrage pour 22 396 000 F CFA, la rémunération des maitres-nageurs pour 6 500 000 F CFA.

Service 381 – Voirie Squares et Jardins : les dépenses de ce service d'un montant de **3 200 000 F CFA** concernent l'acquisition d'outillage et de produits divers pour 1 700 000 F Cfa et l'entretien des parcs, squares et jardins pour 1 000 000 F Cfa.

Service 391 – Nettoyement : La prévision pour ce poste est fixée à **296 736 642 F CFA**. Les dépenses recensées sur ce service concernent essentiellement la location d'engins pour 7 000 000 F CFA, l'acquisition du matériel de balayage pour 6 500 000 F CFA, l'habillement du personnel de nettoyage pour 5 000 000, la prise en charge d'activités résiduelles sur le projet FICOL notamment les actions de sensibilisation et de communication sur la gestion des déchets, la formation des acteurs, etc....pour 30 929 948 F CFA et les émoluments des agents permanents tenant compte des augmentations de salaires et temporaires pour un montant de 243 306 694 F CFA.

Service 401 – Ateliers et garages : Pour une inscription de **142 928 607 F CFA**, les charges sont portées par les rubriques budgétaires qui concernent le Carburant et lubrifiant pour 40 000 000 F CFA, l'entretien et la réparation des véhicules de service pour 14 000 000 F CFA, l'acquisition de pneumatique pour 16 000 000 F Cfa l'acquisition d'outillage divers ainsi que les pièces ou matériels de rechange pour 5 000 000 F CFA, et enfin les charges de personnel pour 61 928 607 F CFA.

Service 411 – Service des Eaux : la dépense prévisionnelle est arrêtée à **15 000 000 F CFA**. Il permet de régler les factures d'eau des bâtiments et lieux publics pour l'année en cours.

Service 421 – Eclairage Public : Une inscription de **50 500 000 F CFA** est effectuée à ce poste. Cette affectation budgétaire permet de s'acquitter des factures de la SENELEC pour 8 000 000 F CFA, l'acquisition de matériels et pièces de rechange et l'entretien du réseau d'éclairage public pour respectivement 15 000 000 F CFA et 13 000 000 F CFA, la prise en charge de dépenses liées au projet de Rastatt dans le cadre de l'énergie solaire pour 10 000 000 F CFA et enfin les émoluments des agents temporaires de service d'éclairage public pour 5 800 000 F CFA.

Service 441 – Education, Jeunesse, Culture & Sport : il est estimé pour ce poste des dépenses qui s'élèvent à **43 267 580 F CFA**. Il s'agit de divers appuis pour l'enseignement et les subventions accordées aux différentes amicales regroupant les étudiants ressortissants de Saint Louis pour un montant de 27 000 000 F CFA, l'acquisition de matériels de nettoyage et de désinfection pour 4 967 580 F CFA et le reliquat de fonds de dotation pour 11 300 000 F Cfa

Service 451 – Santé, Hygiène et Action Sociale : les prévisions s'élèvent à **107 456 925 F CFA** et porte principalement sur :

- L'acquisition de produits pharmaceutiques pour 40 000 000
- La prise en charge des factures de pharmacie et du paiement d'une partie de la dette de l'hôpital pour les secours aux indigents pour 22 139 717 F CFA
- La masse salariale du personnel affecté dans les structures sanitaires pour 40 996 224 F CFA ;

Service 508 – Fêtes et Cérémonies publiques : Il est budgétisé à hauteur de **13 000 000 F CFA**. Cette prévision permet de prendre en charge l'hébergement et la restauration des différents hôtes de la commune pour un montant 8 000 000 F CFA, les réceptions publiques pour 2 000 000 F CFA, la participation aux fêtes officielles comme la célébration de la fête nationale du 04 avril et les cérémonies de jumelage pour un total de 3 000 000 F CFA

Service 509 - Dépenses diverses : Une prévision budgétaire de **57 506 607 F CFA** est arrêtée sur ce poste. Les dépenses inscrites pour ce service concernent principalement les frais de transport pour 9 730 607 F CFA (reliquat fonds de dotation) , le paiement des frais de voyage pour agents devant se

rendre à la Mecque pour 14 000 000 les indemnités, primes et cotisation sociale pour 4 276 000 F CFA, les frais médicaux du personnel et le capital décès pour un total de 6 000 000 F CFA et autres dépenses diverses pour 20 000 000 F CFA.

Pour l'épargne capitalisée, une économie de **245 855 224 F CFA** est réalisée. Celle-ci combinée au résultat d'investissement reporté de **1 000 000 000 F CFA** et les prévisions effectuées sur les fonds de concours à recouvrer à hauteur de **1 053 708 128 F CFA**, nous donne un budget prévisionnel d'investissement de **2 299 563 352 F CFA**.

B - LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

Service 701 – Equipements administratifs : Pour ce service, une prévision budgétaire de **177 000 000 FCFA** est prévue. Les inscriptions prennent en charge les dépenses suivantes :

- **Grosses réparations :** Le règlement des décomptes sur les travaux de réhabilitation de l'hôtel de ville pour **25.000.000 F CFA** en tenant compte de la requalification de la salle de délibérations de l'hôtel de ville, et des bâtiments annexes (radio municipale et centre d'état civil HLM mais aussi les travaux de réhabilitation de l'AD C et des STM pour **75.000.000**,
- **Mobiliers et matériels administratifs :** Un montant de **37 000 F CFA** est enregistré et destiné à l'équipement en mobilier pour la salle de délibérations de l'hôtel de ville, et le renouvellement du mobilier de la salle réunion et du mobilier du bureau du Maire. Ce fonds est constitué cumulativement par le fonds d'appui et de péréquation de 2019 à hauteur de 3 971 436 F CFA et de fonds propres
- **Equipements divers :** Il est prévu sur ce poste l'acquisition de matériels administratifs pour 40.000.000 F CFA Renforcement du matériel bureautique et informatique de tous les services de la Commune.
- **Construction autres bâtiments administratifs :** Il est prévu la reconstruction de toutes les guérites au niveau de la ville pour un montant de 25.000.000 F CFA

Service 702 – Voirie : Il est inscrit sur ce service une prévision de **563 338 444 F CFA**. Les montants prévisionnels sont énumérés ci-après :

- **Autres travaux d'aménagement:** il est programmé sur cette ligne le paiement final des décomptes sur les travaux d'aménagement urbains et paysagers financée à partir du reliquat des fonds de concours 2023 et les travaux d'aménagement de l'avenue Macky Sall pour 100 000 000 F Cfa
- **Mobilier et matériel de voirie:** il est prévu sur ce poste la Confection de panneaux d'interdiction de stationnement et de circulation des camions dans les rues en pavage pour un montant de 14.000.000 F CFA sur fonds propres;
- **Eclairage public et signalisation lumineuse :** l'inscription de la ligne d'un montant de **77 777 727 F CFA** nous permettra de réaliser des travaux d'éclairage public au niveau de la ville suivant reliquat fonds de concours.
- **Aménagement du réseau électrique :** il s'agira ici de réaliser les travaux d'éclairage public du marché de Bango et de reprendre le réseau EP dans certains quartiers pour un montant global de 40 000 000 F sur fonds de concours;
- **Grosses réparations :** L'inscription de cette ligne permettra de finaliser les travaux de réhabilitation du service du nettoyage et la réalisation des travaux de pavage et d'assainissement pour un montant de 26.944.767 sur financement du FICOL ;

- **Equipements divers** : Il est programmé pour ce service l'acquisition d'équipements divers pour le service du nettoyage notamment des poubelles de rues, de signalétiques, de la conception et de la production d'outils de communication etc... pour un montant de 30 709 095 F Cfa sur financement du FICOL
- **Aménagement portuaire et équipement fluvial** : la ligne s'inscrit dans le cadre de l'aménagement portuaire et d'équipement fluvial pour un montant de 9.460.000 F CFA, provenant de l'appui financier pour le transfèrement des deux bateaux taxis offerts à la Commune par le COSEC ;
- **Assainissement** : il est inscrit dans ce service les actions liées aux opérations pré hivernales notamment les travaux de curage de caniveaux pour 13 000 000 F Cfa, l'acquisition d'équipements divers pour 10 000 000 F Cf

Service 704 – Infrastructures à caractère industriel et commercial : Une prévision globale de **31 771 902 F CFA** est inscrite. Elle est constituée de travaux de construction des halles et marchés pour **11.194.055 F Cfa**, et de grosses réparations pour **5.000. 000 F Cfa** et des travaux de réhabilitation de foirails pour **15.577.847 F Cfa** sur financement de fonds de concours.

Service 705 – Santé, Hygiène et Action sociale : L'inscription de cette ligne est fixée à **282.357.835 F Cfa** répartie ainsi qu'il suit :

- ✓ **Equipements sanitaires** : il s'agit ici d'équiper des postes de santé de la Commune pour un montant de **90.000.000 F Cfa**, sur financement fonds PACASEN 2023
- ✓ **Construction de Logement Sage-femme ou médecin** : cette ligne concerne les travaux de finition du poste de santé de Diamaguène pour **15 438 562 F CFA** ;
- ✓ **Grosse réparation équipement sanitaire** : Il s'agit ici de réaliser des travaux de réhabilitation de postes de santé au niveau de la Commune pour un montant de **30.010.773 F Cfa** constitués de report de fonds de concours 2021 et 2023.
- ✓ **Construction de dépositoire** : la ligne est inscrite pour réaliser les travaux de construction d'une morgue au cimetière catholique
- ✓ **Grosse réparation de clôtures de cimetières** : il s'agit de poursuivre les travaux de réparation de mur de clôture de cimetières pour un montant de **6.908.500 F CFA** et la reprise du mur de clôture du cimetière de THIEM pour 120 000 000 ;

Service 706 – Education, Jeunesse, Culture et Sport : Une prévision de **933 590 682 F CFA** est faite pour ce service. Il est réparti dans les différents postes budgétaires suivants :

- **Grosse réparation équipements scolaires** : les dépenses portent sur les travaux de réhabilitation des établissements scolaires notamment les écoles Saer SEYE, Soukeyna KONARE et Fandiéry KONE pour un montant global de **352.998.828 F Cfa**.
- **Construction de clôture équipements scolaires** : il s'agit ici de réaliser les travaux de réparation du mur de clôture de l'école Cheikh TOURE e de l'école de Khar Yalla pour un montant de **20.000.000 F Cfa**
- **Autres travaux d'aménagement (équipement scolaire)** : la ligne est inscrite pour continuer les paiements sur les travaux de réhabilitation des écoles Charles NIANG, Charles Legros Diallo pour un montant de **24.441.345 F Cfa** sur fonds PACASEN 2022 et des travaux de réhabilitations d'établissement scolaires sur fonds de concours dans le cadre du PAI 2023
- **Mobilier et matériel scolaire** : il s'agit ici de prévoir l'acquisition de table bancs pour les écoles réhabilités pour 13.000.000 F

- **Equipements sociaux :** il est prévu d'acquérir des fournitures d'équipements socio culturels de la maison de Lille sur fonds PACASEN 2023 d'un montant de 90.000.000 F Cfa et de réaliser des travaux sur la plateforme multifonctionnelle de Pikine
- **Equipements sportifs :** Il est prévu des dépenses liées à l'acquisition d'équipements sportif notamment l'installation d'un gazon synthétique au stade Mawade WADE inscrit dans le PAI 2023 pour un montant de **155 309 500 F Cfa.**
- **Grosses réparations :** il s'agit de réaliser les travaux de réparation du mur de clôture du stade Mawade WADE sur fonds de concours 2023 et requalifier les travaux de réhabilitation du stade Joseph GAYE pour **97 697 860 F Cfa.**
- **Travaux de remblai et de terrassement :** il est prévu de réaliser les travaux de remblaiement et de terrassement pour un montant de **42 143 149 F CFA.**

Service 711 –Acquisition de gros matériel : Cette inscription d'un montant de **111 556 960 F CFA** est porté principalement par l 'acquisition d'une nacelle pour renforcer les moyens logistiques du service éclairage public d'une valeur de 65 000 000 F CFA, l'acquisition de véhicule de service pour les services municipaux pour 45 000 000 F Cfa.

Service 721 –Etude Générale : Ce service prend en charge les frais d'étude des projets en cours de réalisation **61.110.805 F CFA.**

Service 731 – Opérations financières : Il est prévu sur ce poste un montant de **76 946 724 F CFA** consacré au remboursement de l'encours de la dette contractée dans le cadre du PRECOL et PAC et versé à l'Agence de Développement Municipal (ADM) .

BUDGET PRIMITIF 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	REALISATIONS			Prévision	PROPOSITION
			2020	2021	2022	2023	D'INSCRIPTION
12		REPORT A NOUVEAU					
	121	Report à nouveau	0	0	0	0	0
TOTAL CHAPITRE 12			0	0	0	0	0
70		PRODUITS DE L'EXPLOITATION					
	7020	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10 471 941	23 560 770	14 570 621	35 000 000	30 000 000
	705	FRAIS DE BORNAGE	5 598 400	2 516 000	4 130 000	20 000 000	35 000 000
	7094	Produit de l'expédition des actes d'état - civil	27 500 000	35 150 000	34 400 000	32 000 000	40 000 000
	7095	Légalisation	6 200 000	8 400 000	8 800 000	7 000 000	7 000 00
TOTAL CHAPITRE 70			49 770 341	69 626 770	61 900 621	94 000 000	112 000 000
71		PRODUITS DOMANIAUX					
	7100	Location des souks	6 244 721	4 842 001	4 853 300	5 000 000	12 000 000
	7103	Location des échoppes et des cantines	64 525 319	91 608 300	89 290 691	90 000 000	120 000 000
	7104	Location des propriétés locales	22 968 805	16 964 500	13 649 300	35 000 000	35 000 000
	7107	Location de stades et terrains de sports	-	4 625 300	4 805 000	15 000 000	30 000 000
	7110	Produit des droits de place	43 610 000	36 093 100	42 125 900	60 000 000	100 000 000
	7112	Produit des droits de parage	-	-	-	579 739	500 000
	7114	Permis de stationnement	129 461 800	160 688 500	162 785 500	170 000 000	180 000 000
	7115	Redevance d'autorisation mensuelle des taxis	63 981 000	61 551 900	75 784 000	70 000 000	125 000 000
	7118	Droits d'occupation du domaine public	62 252 561	88 585 618	75 172 775	100 000 000	100 000 000
	7119	Droits de voirie	2 204 000	3 410 000	295 000	5 000 000	40 000 000
	712	Droits de fourrière	2 192 000	1 335 000	1 072 500	5 000 000	20 000 000
TOTAL CHAPITRE 71			397 440 206	469 704 219	469 833 966	555 579 739	762 500 000

72		IMPOTS LOCAUX					
	720	Impôt du minimum fiscal	14 484 467	19 545 647	14 014 954	3	25 000 000
	721	Contribution des patentes	1 150 000	1 115 000	3 697 813	2 000 000	500 000
	722	Licences	950 000	90 000	1 350 000	500 000	500 000
	724	Impôt foncier bâti	15 962 826	24 559 385	23 557 185	50 000 000	50 000 000
	725	Impôt foncier non bâti	744 200	85 000	15 000	5 000 000	10 000 000
	726	Contribution globale unique	12 304 488	61 207 876	64 001 700	100 000 000	100 000 000
	727	Contribution globale foncière	7 568 053	15 279 121	15 790 784	25 000 000	75 000 000
	7281	Contribution économique locale sur la valeur locative	161 802 897	230 532 322	191 475 666	150 000 000	300 000 000
	7282	Contribution économique locale sur la valeur ajoutée	172 344 698	92 679 919	125 534 468	120 000 000	120 000 000
	7290	Taxe sur les véhicules automobiles	55 945 965	55 723 642	55 515 458	65 000 000	65 000 000
	7291	Taxe sur les plus - values immobilières	19 458 445	19 381 119	19 308 712	35 000 000	35 000 000
TOTAL CHAPITRE 72			462 716 039	520 199 031	514 261 740	552 500 003	781 000 000
73		TAXES MUNICIPALES					
	7300	Taxe complémentaire à la contribution des patentes	-	-	-	1 000 000	1 000 000
	7301	Taxe sur les véhicules hippomobiles	2 276 500	1 655 000	1 158 000	3 000 000	3 000 000
	7310	Taxe sur les spectacles	161 000	1 081 500	2 682 750	5 000 000	5 000 000
	7312	Taxe sur les appareils automatiques	-	-	94 318 075	-	0
	7313	Taxe sur la publicité	101 898 149	99 372 080	-	110 000 000	120 000 000
	7314	Taxe sur l'électricité consommée	84 586 452	93 995 344	-	100 000 000	100 000 000
	7315	Taxe sur l'eau	-	-	-	13 000 000	15 000 000
	7317	Taxe sur les appareils de distribution de carburant	37 730 980	41 857 000	45 391 200	65 000 000	65 000 000
TOTAL CHAPITRE 73			226 653 081	237 960 924	143 550 025	297 000 000	309 000 000
74		PRODUITS DIVERS					
	743	Produit des amendes correctionnelles et de simple police	19 761 485	29 736 225	18 544 900	40 000 000	40 000 000
	749	Recettes éventuelles ou imprévues	2 504 287	31 161 172	59 324 193	44 000 000	45 000 000

TOTAL CHAPITRE 74			22 265 772	60 897 397	77 869 093	84 000 000	85 000 000
75-76		REMBOURSEMENT, FONDS DE CONCOURS, PARTICIPATION, FONDS DE DOTATION					
	755	Fonds de dotation à la décentralisation	99 376 580	102 067 580	102 067 580		
	761	Fonds de concours	-	-	-	-	35 005 145
	7623	Autres participations	-	-	-	-	0
			99 376 580	102 067 580	-	-	35 005 145
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT			1 258 222 019	1 460 455 921	1 267 415 445	1 583 079 742	2 084 505 145
RECETTES D'INVESTISSEMENT							
CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	REALISATIONS			METHODE	PROPOSITION
			2020	2021	2022	DIRECTE	D'INSCRIPTION
10		DOTATION					
	1052	FONDS DE CONCOURS DU FECT	628 126 112	273 914 501	669 975 473	561 272 869	610 602 940
	1059	AUTRES FONDS DE CONCOURS			102 839 627		443 105 188
TOTAL CHAPITRE 10			628 126 112	273 914 501	772 815 100	561 272 869	1 053 708 128
11		RESERVES					
	115	Excédents de fonctionnement capitalisés	19 117 225	16 171 000	80 940 000	190 191 124	245 855 224
TOTAL CHAPITRE 11			19 117 225	16 171 000	80 940 000	190 191 124	245 855 224
12		REPORT A NOUVEAU					
	123	Résultats d'investissement reporté	180 000 000	913 274 762	685 215 728	650 000 000	1 000 000 000
TOTAL CHAPITRE 12			180 000 000	913 274 762	685 215 728	650 000 000	1 000 000 000
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			827 243 337	1 203 360 263	1 538 970 828	1 401 463 993	2 299 563 352
TOTAL RECETTES			2 085 465 356	2 663 816 184	2 806 386 273	2 984 543 735	4 384 068 497

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

SERVICE	COMPTE	LIBELLE				PREVISION 2023	PROPOSITION
							D'INSCRIPTION
1103		IMPÔTS ET TAXES					
	660	Impôts	0	0	0	500 000	500 000
TOTAL SERVICE 1103			0	0	0	500 000	500 000
1104		ASSURANCES					
	6400	Assurance responsabilité civile et accidents du travail	0	0	0	700 000	700 000
	6402	Assurance des véhicules	0	0	0	6 000 000	4 000 000
	669	Autres impôts, taxes et droits divers	0	0	0	1 000 000	1 000 000
TOTAL SERVICE 1104			0	0	0	7 700 000	5 700 000
210		CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS					
	6460	Participation au fonctionnement du service national contre l'incendie	0	0	0	5 691 664	5 691 664
	6461	Participation locale dans les organismes, entreprises ou sociétés d'économie mixte	0	0	0	-	33 286 538
	6469	Participations diverses	0	0	0	14 000 000	20 000 000
TOTAL SERVICE 210			0	0	0	19 691 664	58 978 202
313		CABINET DU PRÉSIDENT DU MAIRE					
	6130	Carburants	0	0	0	22 000 000	10 000 000
	6131	Lubrifiants				500 000	
	622	Frais de mission	0	0	0	7 000 000	5 000 000
	6320	Honoraires	0	0	0	1 500 000	1 500 000
	63311	Frais d'insertion dans les journaux	0	0	0	9 500 000	9 500 000

	64510	Secours aux indigents	0	0	0	15 000 000	20 000 000
	64511	Secours aux sinistrés	0	0	0	1 500 000	3 000 000
	64520	Subventions aux associations culturelles et sportives	0	0	0	55 000 000	55 000 000
	64521	Subventions pour entretien des lieux de culte	0	0	0	1 500 000	7 000 000
	64551	Coupes, récompenses et prix				1 500 000	
	64640	Cotisation à l'association des maires	0	0	0	500 000	500 000
	64641	Cotisation à la fédération mondiale des villes jumelées	0	0	0	1 000 000	1 000 000
	6469	Participations diverses	0	0	0	15 000 000	20 000 000
	6470	Indemnités du maire	0	0	0	10 800 000	10 800 000
	6471	Indemnités de représentation des adjoints ou vice - présidents	0	0	0	16 200 000	16 200 000
	65110	Personnel temporaire pour travaux de nettoyage ou d'assainissement	0	0	0	6 480 000	6 480 000
	65307	Indemnité des délégués de quartier	0	0	0	15 840 000	15 840 000
	655	Frais de recyclage et de formation professionnelle	0	0	0	2 000 000	3 000 000
313		CABINET DU PRÉSIDENT DU MAIRE					
TOTAL SERVICE 313			0	0	0	182 820 000	184 820 000
321		SECRÉTARIAT ET BUREAUX					
	610	Produits pharmaceutiques et d'hygiène	0	0	0	1 000 000	1 000 000
	6130	Carburants	0	0	0	23 000 000	10 000 000
	6131	Lubrifiants				500 000	
	616	Fournitures de bureau	0	0	0	8 000 000	11 000 000
	621	Frais de déplacement du personnel	0	0	0	5 000 000	8 000 000
	63130	Entr et répa mobilier de bureau				1 000 000	
	63132	Entretien de machines et matériel de bureau	0	0	0	1 000 000	1 000 000
	63133	Entretien divers	0	0	0	2 000 000	3 000 000
	63134	Frais de conservation des archives municipales	0	0	0	1 500 000	1 000 000

	63136	Petite réparation				1 000 000	
	6321	Frais d'actes de contentieux, d'expertise et de justice	0	0	0	1 500 000	5 000 000
	63310	Imprimés et registre	0	0	0	8 000 000	8 000 000
	63312	Impressions et reliures	0	0	0	2 500 000	2 500 000
	63320	Frais de correspondance	0	0	0	200 000	250 000
	63321	Communications téléphoniques	0	0	0	15 000 000	15 000 000
	63361	Abonnement aux journaux et revues diverses	0	0	0	150 000	200 000
	633700	Acquisition de mobilier de bureau	0	0	0	6 000 000	20 000 000
	633701	Acquisition de machines et appareils de bureau	0	0	0	13 000 000	10 000 000
	633702	Acquisition de petits matériels de bureau	0	0	0	1 000 000	1 000 000
	633703	Installation appareils téléphoniques	0	0	0	750 000	1 500 000
	633704	Acquisition et installation appareils de ventilation et de climatisation	0	0	0	6 000 000	4 000 000
	633712	Acquisition de matériel de nettoyage et de désinfection	0	0	0	1 500 000	1 500 000
	6510	Personnel permanent	0	0	0	275 264 761	350 771 085
	65110	Personnel temporaire pour travaux de nettoyage ou d'assainissement	0	0	0	5 400 000	5 400 000
	65300	Indemnité de sujétion	0	0	0	2 220 000	4 220 000
	65301	Indemnité pour travaux supplémentaires	0	0	0	13 000 000	26 000 000
	65302	Indemnité de logement	0	0	0	-	1 950 000
	65306	Indemnité de licenciement	0	0	0	-	5 000 000
	65308	Prime de rendement	0	0	0	1 990 248	4 000 000
	6540	IPRES	0	0	0	23 241 214	24 128 554
	6541	Cotisation aux prestations familiales	0	0	0	8 316 000	8 316 000
	655	Frais de recyclage et de formation professionnelle	0	0	0	2 500 000	5 000 000
TOTAL SERVICE 321		SECRÉTARIAT ET BUREAUX	0	0	0	431 532 223	538 735 639

331		RECETTE DÉPARTEMENTALE OU MUNICIPALE					
	612	Habillement	0	0	0	1 500 000	1 500 000
	6130	Carburants	0	0	0	10 000 000	15 000 000
	6131	Lubrifiants				500 000	
	616	Fournitures de bureau	0	0	0	5 000 000	7 000 000
	63132	Entretien de machines et matériel de bureau	0	0	0	1 500 000	2 000 000
	63133	Entretien divers	0	0	0	2 500 000	2 500 000
	63310	Imprimés et registre	0	0	0	7 000 000	7 000 000
	63320	Frais de correspondance	0	0	0	100 000	100 000
	633701	Acquisition de machines et appareils de bureau	0	0	0	3 000 000	6 000 000
	633715	Pièces ou matériel de rechange	0	0	0	500 000	500 000
	6510	Personnel permanent	0	0	0	4 092 686	5 075 686
	65303	Indemnité de gestion du receveur	0	0	0	330 000	7 800 000
	6540	IPRES	0	0	0	323 822	323 822
	6541	Cotisation aux prestations familiales	0	0	0	133 056	133 056
TOTAL SERVICE 331		RECETTE DÉPARTEMENTALE OU MUNICIPALE	0	0	0	36 479 564	54 932 564
341		SERVICE DE PERCEPTION LOCALE					
	610	Produits pharmaceutiques et d'hygiène				1 000 000	
	6130	Carburants	0	0	0	25 000 000	20 000 000
	615	Produits d'entretien	0	0	0	600 000	1 500 000
	63142	Entretien motocyclettes				1 000 000	
	63142	Imprimés et registre	0	0	0	-	1 000 000
	63312	Impressions et reliures	0	0		2 000 000	2 000 000
	63313	Achat de tickets de perception	0	0	0	13 000 000	13 000 000

	63361	Abonnement aux journaux et revues diverses	0	0	0	250 000	250 000
	633700	Acquisition de mobilier de bureau	0	0	0	2 500 000	3 000 000
	633704	Acquisition et installation appareils de ventilation et de climatisation	0	0	0	2 000 000	2 000 000
	633706	Acquisition de matériel de perception	0	0	0	2 000 000	2 000 000
	6499	Autres dépenses	0	0	0	3 000 000	3 000 000
	6510	Personnel permanent	0	0	0	64 219 478	91 177 128
	65111	Personnel temporaire pour la collecte des recettes	0	0	0	-	35 000 000
	65301	Indemnité pour travaux supplémentaires	0	0	0	7 000 000	13 000 000
	65304	Indemnité de contrôle des spectacles	0	0	0	-	1 500 000
	65306	Indemnité de licenciement	0	0	0	-	2 000 000
	65308	Prime de rendement	0	0	0	10 000 000	15 000 000
	6540	IPRES	0	0	0	5 684 699	5 684 699
	6541	Cotisation aux prestations familiales	0	0	0	2 261 952	2 261 952
TOTAL SERVICE 341		SERVICE DE PERCEPTION LOCALE	0	0	0	141 516 129	213 373 779
361		PROPRIÉTÉS LOCALES					
	6300	Location de logements	0	0	0	9 000 000	9 000 000
	6302	Location d'immeubles	0	0	0	3 600 000	5 900 000
	63133	Entretien divers	0	0	0	2 500 000	2 500 000
	6510	Personnel permanent	0	0	0	2 916 540	4 316 611
	6540	IPRES	0	0	0	267 709	267 709
	6541	Cotisation aux prestations familiales	0	0	0	133 056	133 056
TOTAL SERVICE 361		PROPRIÉTÉS LOCALES	0	0	0	18 417 305	22 117 376

371		POLICE MUNICIPALE ET PROTECTION DES POPULATIONS CONTRE LES ACCIDENTS ET LES FLÉAUX CALAMITE					
	6111	Nourriture des chevaux				100 000	
	612	Habillement	0	0	0	1 000 000	1 000 000
	6192	Produits de désinfection	0	0	0	12 000 000	22 396 000
	633713	Acquisition Outillage divers				600 000	
	6490	Dépenses diverses	0	0	0	6 500 000	6 500 000
TOTAL SERVICE 371		POLICE MUNICIPALE ET PROTECTION DES POPULATIONS CONTRE LES ACCIDENTS ET LES FLÉAUX CALAMITEUX			0	20 200 000	29 896 000
381		VOIRIE, SQUARES ET JARDINS					
	6193	Produits divers	0	0	0	500 000	500 000
	63100	Entretien des parcs, squares et jardins	0	0	0	1 000 000	1 000 000
	63101	Travaux d'élagage et de recépage	0	0	0	500 000	500 000
	633713	Acquisition d'outillage divers	0	0	0	800 000	1 200 000
TOTAL SERVICE 381		VOIRIE, SQUARES ET JARDINS	0	0	0	2 800 000	3 200 000
391		NETTOIEMENT					
	612	Habillement	0	0	0	5 000 000	5 000 000
	6304	Location de matériel de terrassement et engins divers	0	0	0	5 000 000	7 000 000
	633709	Acquisition de matériel de balayage	0	0	0	6 500 000	6 500 000
	6490	Dépenses diverses	0	0	0	44 126 869	30 929 948
	6510	Personnel permanent	0	0	0	67 528 058	96 835 462
	65110	Personnel temporaire pour travaux de nettoyage ou d'assainissement	0	0	0	110 000 000	125 000 000

	65301	Indemnité pour travaux supplémentaires	0	0	0	6 600 000	13 000 000
	65306	Indemnité de licenciement	0	0	0	-	4 000 000
	6540	IPRES	0	0	0	5 677 056	5 677 056
	6541	Cotisation aux prestations familiales	0	0	0	2 794 176	2 794 176
TOTAL SERVICE 391		NETTOIEMENT	0	0	0	253 226 159	296 736 642
401		ATELIERS ET GARAGES					
	6130	Carburants	0	0	0	80 000 000	40 000 000
	6131	Lubrifiants	0	0	0	2 000 000	5 000 000
	63133	Entretien divers	0	0	0	1 000 000	2 000 000
	63140	Entretien de véhicules	0	0	0	14 000 000	14 000 000
	63142	Entretien de bicyclettes et cyclomoteurs	0	0	0	1 000 000	2 500 000
	633713	Acquisition d'outillage divers	0	0	0	1 000 000	1 500 000
	633715	Pièces ou matériel de rechange				2 500 000	
	633716	Pneumatiques	0	0	0	8 000 000	16 000 000
	6510	Personnel permanent	0	0	0	32 261 104	54 933 917
	65306	Indemnité de licenciement	0	0	0	-	3 000 000
	6540	IPRES	0	0	0	2 730 658	2 730 658
	6541	Cotisation aux prestations familiales	0	0	0	1 264 032	1 264 032
TOTAL SERVICE 401		ATELIERS ET GARAGES	0	0	0	145 755 794	142 928 607
411		SERVICE DES EAUX					
	6181	Consommation d'eau dans les bâtiments et lieux publics	0	0	0	5 000 000	15 000 000
TOTAL SERVICE 411			0	0	0	5 000 000	15 000 000
421		ECLAIRAGE PUBLIC					
	6183	Eclairage des bâtiments et lieux publics	0	0	0	6 000 000	8 000 000
	63126	Entretien et réparation du réseau électrique	0	0	0	4 000 000	13 000 000
	633715	Pièces ou matériel de rechange	0	0	0	15 000 000	15 000 000
	6490	Dépenses diverses	0	0	0	-	10 000 000

	65110	Personnel temporaire pour travaux de nettoyage ou d'assainissement	0	0	0	3 960 000	4 500 000
TOTAL SERVICE 421		ECLAIRAGE PUBLIC	0	0	0	28 960 000	50 500 000
441		EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS					
	633712	Acquisition de matériel de nettoyage et de désinfection	0	0	0	4 967 580	4 967 580
	6462	Participation aux dépenses de l'enseignement	0	0	0	5 000 000	5 000 000
	6469	Participations diverses	0	0	0	15 000 000	22 000 000
	6490	Dépenses diverses	0	0	0	-	5 800 000
	6499	Autres dépenses	0	0	0	-	5 500 000
TOTAL SERVICE 441		EDUCATION, JEUNESSE, CULTURE ET SPORTS	0	0	0	24 967 580	43 267 580
451		SANTÉ, HYGIÈNE ET ACTIONS SOCIALES					
	610	Produits pharmaceutiques et d'hygiène	0	0	0	-	40 000 000
	63133	Entretien divers				1 500 000	
	64510	Secours aux indigents	0	0	0	2 134 717	22 139 717
	6469	Participations diverses	0	0	0	1 500 000	3 000 000
	6490	Dépenses diverses	0	0	0	1 320 275	1 320 275
	6510	Personnel permanent	0	0	0	22 794 078	37 671 806
	6540	IPRES	0	0	0	1 792 903	2 792 903
	6541	Cotisation aux prestations familiales	0	0	0	532 224	532 224
TOTAL SERVICE 451		SANTÉ, HYGIÈNE ET ACTIONS SOCIALES	0	0	0	31 574 197	107 456 925
508		FÊTES ET CÉRÉMONIES PUBLIQUES					
	6334	Frais d'hôtel et de restaurant	0	0	0	5 000 000	8 000 000
	63380	Fêtes officielles	0	0	0	1 000 000	2 000 000
	63381	Réceptions publiques	0	0	0	5 000 000	2 000 000

	63382	Cérémonies de jumelage	0	0	0	1 000 000	1 000 000
TOTAL SERVICE 508		FÊTES ET CÉRÉMONIES PUBLIQUES	0	0	0	12 000 000	13 000 000
509		DÉPENSES DIVERSES					
	612	Habillement	0	0	0	2 500 000	2 500 000
	620	Transport du personnel	0	0	0	4 000 000	7 230 607
	629	Autres frais de transport	0	0	0	1 000 000	14 000 000
	6334	Frais d'hôtel et de restaurant	0	0	0	390 000	1 000 000
	6490	Dépenses diverses	0	0	0	20 000 000	20 000 000
	65302	Indemnité de logement				1 800 000	
	65305	Indemnité de billetage	0	0	0	240 000	240 000
	65306	Indemnité de licenciement				5 000 000	
	65308	Prime de rendement	0	0	0	1 000 000	1 000 000
	65315	Prime de prudence des chauffeurs	0	0	0	1 518 000	3 036 000
	6540	Ipres				6 600 000	
	6541	Css				2 200 000	
	6547	Capital - décès	0	0	0	2 500 000	2 500 000
	656	Frais médicaux du personnel local	0	0	0	3 000 000	3 000 000
	657	Frais d'hospitalisation	0	0	0	3 000 000	3 000 000
TOTAL SERVICE 509			0	0	0	54 748 000	57 506 607
600		OPÉRATIONS FINANCIÈRES					
	681	Prélèvement pour dépenses d'investissement	0	0	0	190 191 124	245 855 224
TOTAL SERVICE 600			0	0	0	190 191 124	245 855 224
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			0	0	0	1 608 079 739	2 084 505 145
SERVICE	COMPTE	LIBELLE	REALISATIONS			METHODE	PROPOSITION
			2021	2022	2023	DIRECTE	D'INSCRIPTION

7011		HÔTEL DE DÉPARTEMENT, MAIRIE, MAISONS COMMUNAUTAIRES ET ANNEXES					
	22002	Grosses réparations mairie et annexes	0	0	0	20 000 000	25 000 000
	221040	- Equipements divers	0	0	0	16 000 000	20 000 000
	2230	Mobilier et matériel administratifs	0	0	0	8 971 436	25 000 000
TOTAL SERVICE 7011			0	-	0	44 971 436	70 000 000
7012		AUTRES BÂTIMENTS ADMINISTRATIF					
	22012	Grosses réparations autres bâtiments	0	0	0	17 000 000	50 000 000
	221040	- Equipements divers	0	0	0	6 000 000	17 000 000
	221049	Autres travaux d'aménagement	0	0	0	13 000 000	25 000 000
	2230	Mobilier et matériel administratifs	0	0	0	-	15 000 000
TOTAL SERVICE 7012			0	0	0	36 000 000	107 000 000
7021B		VOIRIE PUBLIQUE					
	221049	Autres travaux d'aménagement	0	0	0	438 940 152	390 452 455
TOTAL SERVICE 7021B			0	0	0	438 940 152	390 452 455
7021E		SIGNALISATION URBAINE					
	2232	Mobilier et matériel voirie	0	0	0	14 000 000	14 000 000
TOTAL SERVICE 7021E			0	0	0	14 000 000	14 000 000
7021G		ECLAIRAGE PUBLIC ET SIGNALISATION LUMINEUSE					
	221049	Autres travaux d'aménagement	0	0	0	66 092 500	77 777 727
	221621	Extension de réseaux électriques	0	0	0	3 491 596	25 000 000
	221622	Aménagement de réseaux électriques	0	0	0	-	15 000 000
TOTAL SERVICE 7021G			0	0	0	69 584 096	117 777 727
7021J		EQUIPEMENTS DE NETTOIEMENT					

	221032	Grosses réparations des équipements de nettoyage	0	0	0	24 142 863	26 944 767
	221049	Autres travaux d'aménagement				20 000 006	
	221040	- Equipements divers	0	0	0	64 891 329	30 709 095
TOTAL SERVICE 7021J			0	0	0	109 034 198	57 653 862
7021K		AMÉNAGEMENT PORTUAIRES ET ÉQUIPEMENTS FLUVIAUX					
	221040	- Equipements divers	0	0	0	9 460 000	9 460 000
TOTAL SERVICE 7021K			0	0	0	9 460 000	9 460 000
7021M		ASSAINISSEMENT					
	221040	- Equipements divers	0	0	0	7 000 000	10 000 000
	221611	Travaux de curage	0	0	0	-	13 000 000
	221614	Grosses réparations d'assainissement	0	0	0	5 244 400	2 884 400
TOTAL SERVICE 7021M			0	0	0	12 244 400	25 884 400
7031		CASERNE ET POSTES DE SECOURS					
	220525	Grosses réparations aux bouches d'incendie	0	0	0	10 000 000	10 000 000
TOTAL SERVICE 7031			0	0	0	10 000 000	10 000 000
7041		HALLES ET MARCHÉS					
	220404	Construction des halles	0	0	0	9 125 435	11 194 055
	220410	Grosses réparations Halles et marchés	0	0	0	-	5 000 000
TOTAL SERVICE 7041			0	0	0	9 125 435	16 194 055
7046		FOIRES-EXPOSITION ET COMICES AGRICOLE					
	221049	Autres travaux d'aménagement	0	0	0	15 577 847	15 577 847
TOTAL SERVICE 7046			0	0	0	15 577 847	15 577 847
7051A		EQUIPEMENTS SANITAIRES					
	220700	Equipements sanitaires	0	0	0	-	90 000 000

	220705	Construction de logement de médecins ou de sage - femmes résidents	0	0	0	15 438 562	15 438 562
	220707	Grosses réparations aux équipements sanitaires	0	0	0	12 099 066	30 010 773
TOTAL SERVICE 7051A			0	0	0	27 537 628	135 449 335
7053		CIMETIÈRES					
	220733	Construction de dépositoires locaux	0	0	0	20 000 000	20 000 000
	220735	Grosses réparations de clôture de cimetières	0	0	0	17 162 784	126 908 500
TOTAL SERVICE 7053			0	0	0	37 162 784	146 908 500
7061		EQUIPEMENTS SCOLAIRES					
	220805	Grosses réparations aux équipements scolaires	0	0	0	92 998 828	352 998 828
	221001	Construction de clôtures sur la voie publique	0	0	0	-	20 000 000
	221049	Autres travaux d'aménagement	0	0	0	183 455 879	127 441 345
	2238	Mobilier et matériel scolaires	0	0	0	-	13 000 000
TOTAL SERVICE 7061			0	0	0	276 454 707	513 440 173
7062		EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS					
	220810	Equipements sociaux - culturels	0	0	0	-	90 000 000
	221049	Autres travaux d'aménagement	0	0	0	5 972 011	35 000 000
TOTAL SERVICE 7062			0	0	0	5 972 011	125 000 000
7063		EQUIPEMENTS SPORTIFS					
	220830	Equipements sportifs	0	0	0	10 000 000	155 309 500
	220843	Grosses réparations aux équipements sportifs	0	0	0	-	97 697 860
	221003	Travaux de remblais et de terrassement	0	0	0	2 143 149	42 143 149
TOTAL SERVICE 7063			0	0	0	12 143 149	295 150 509
7112A		VOIRIE					
	2246	Engins et matériels lourds	0	0	0	55 000 000	65 000 000
TOTAL SERVICE 7112A			0	0	0	55 000 000	65 000 000

7112B		NETTOIEMENT					
	2246	Engins et matériels lourds	0	0	0	1 556 960	1 556 960
TOTAL SERVICE 7112B			0	0	0	1 556 960	1 556 960
7117		ACQUISITION DE VÉHICULES DE SERVICE					
	2242	Voiture des services départemental et municipaux	0	0	0	12 800 000	45 000 000
TOTAL SERVICE 7117			0	0	0	12 800 000	45 000 000
721		ETUDES GÉNÉRALES					
	2024	Etudes à objectifs multiples	0	0	0	5 000 000	25 000 000
	2025	Autres études générales	0	0	0	121 952 466	36 110 805
TOTAL SERVICE 721			0	0	0	126 952 466	61 110 805
731		OPÉRATIONS FINANCIÈRES					
	200	Fonds de concours d'équipement versés ou à verser	0	0	0	76 946 724	76 946 724
TOTAL SERVICE 731			0	0	0	76 946 724	76 946 724
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			0	0	0	1 401 463 993	2 299 563 352
TOTAL RECETTES							4 384 068 497
TOTAL DEPENSES							4 384 068 497

BALANCE GENERALE

SECTION FONCTIONNEMENT	Crédits proposés	Crédits votés
DEPENSES	2 084 505 145	2 084 505 145
RECETTES	2 084 505 145	2 084 505 145
EXCEDENT		
SECTION INVESTISSEMENT		
DEPENSES	2 299 563 352	2 299 563 352
RECETTES	2 299 563 352	2 299 563 352
EXCEDENT		
RESULTAT GLOBAL	4 384 068 497	4 384 068 497
DEFICIT		
EXCEDENT		

Arrêté le budget 2023 en recettes et en dépenses à la somme de :

Quatre milliards trois cent quatre-vingt-quatre soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept francs CFA

Approuvé

Saint-Louis, le _____

Le MAIRE
Amadou Mansour FAYE

LE PREFET